

PAR COURRIEL

Québec, le 11 septembre 2024

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
leader.sjb@assnat.qc.ca

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la question inscrite au Feuilleton et préavis du 28 mai 2024 par la députée de la circonscription de Robert-Balwin, au sujet des sommes investies dans la Maison René-Lévesque depuis son acquisition par le ministère de la Culture et des Communications (MCC).

Vous me permettrez de faire une brève mise en contexte à ce sujet. En septembre 2021, après deux années de démarches en vue de son expropriation (décret 951-2019), le MCC prend possession de la maison René-Lévesque. Des interventions urgentes et temporaires sont alors réalisées rapidement dans l'objectif de sécuriser les lieux et de freiner sa dégradation.

À ce jour, le Centre de conservation du Québec a effectué plus de 180 heures d'expertise et a identifié plusieurs éléments significatifs de l'époque où la famille de René Lévesque a habité le bâtiment. Ces expertises, ainsi que d'autres à venir, orienteront les travaux en précisant les éléments patrimoniaux à préserver et à restaurer.

Depuis l'acquisition par le MCC, un montant de 131 616,48 \$ a été consacré à la réalisation de travaux sur le bâtiment ainsi qu'à diverses études. Le montant évoqué lors de l'étude des crédits faisait plutôt référence aux sommes engagées depuis 2021, auprès de la SQI, dans le cadre de mandats divers. Au cours de l'année 2023-2024, ce sont 1 997,88 \$ (factures d'électricité) qui ont été dépensés et 5 563,52 \$ qui ont été engagés via les mandats octroyés à la SQI pour l'entretien et la surveillance de l'immeuble.

... 2

En sus des sommes investies dans la stabilisation et dans la documentation de la maison, je souhaite également porter à votre attention tout le travail de concertation réalisé par le MCC avec des organismes du milieu afin de définir un projet d'occupation du bâtiment qui permettra d'honorer la mémoire du grand journaliste, vulgarisateur et premier ministre que fût René Lévesque. Par cette démarche, le MCC souhaite proposer un projet porteur et pérenne pour la région gaspésienne, tout en assurant la préservation des valeurs historique et architecturale du bâtiment.

Bien que plusieurs étapes demeurent à être réalisées avant de voir ce projet se matérialiser, le MCC est confiant que la restauration et la valorisation de la maison pourront se mettre en branle de manière concrète au courant des prochains mois.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



Mathieu Lacombe

N/Réf. : 51426